



Les Joyeux Godillots
ST MAGNE de CASTILLON

Association Les Joyeux Godillots

6 Rue de l'Eglise

33 350 SAINT MAGNE de CASTILLON

<https://lesjoyeuxgodillots33.jimdofree.com/>



NOTICE D'INFORMATIONS

Séjour de 7 jours (du 1^{er} au 7 septembre 2024)

SAINT CAST-LE-GUILDO (22)

❖ CONDITIONS

- Etre adhérent de l'association Les Joyeux Godillots,
- Etre licencié (licence individuelle avec responsabilité civile 2023-2024),
- Pour les non licenciés, être titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.
- Etre capable de réaliser plusieurs randonnées consécutives avec dénivelé,
- S'engager à respecter les contraintes sanitaires en vigueur au départ de la sortie,

❖ MODALITES DE SEJOUR

Nombre de participants : 21 au minimum – 30 au maximum

Dates : du dimanche 1^{er} septembre au samedi 7 septembre 2024

❖ PROGRAMME :

Les participants sont attendus à Saint Cast-Le-Guildo (22) le dimanche à 18h.

Les cinq randonnées prévues, de l'ordre de 15 km environ chaque jour, permettront de découvrir le littoral de la Côte Emeraude.

Le dernier jour, retour sur Saint-Magne de Castillon à 19h.

L'association Les Joyeux Godillots a été déclarée à la préfecture de la Gironde le 13 août 2010 sous le N° W335002028 Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67 La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et déléguée du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

❖ ENCADREMENT

- 1) Animatrices responsables du suivi de gestion : REYNOU Annette (06 52 79 63 86) et DOMINIQUE Marie-Thérèse (06 30 37 16 51)
- 2) animateur 1 : REYNOU Jean-Yves (06 81 61 66 36)
- 3) animateur 2 : DOMINIQUE Joël (06 64 31 23 59)

❖ EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Il convient d'être suffisamment entraîné au niveau de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

- Equipement de base du randonneur : des chaussures de randonnée, des bâtons (fortement conseillés), un sac à dos comprenant au minimum 1,5 litre d'eau, un vêtement imperméable, protection contre le soleil (lunettes et crème solaire), protection contre le vent, gobelet, couverts et boîte pour le pique-nique, aliments énergétiques (non fournis).
- Licence FFRandonnée, carte d'identité, carte vitale et mutuelle.
- Fiche de renseignement d'urgence actualisée.
- Trousse de secours individuelle adaptée à vos besoins.
- Vos médicaments si vous êtes en cours de traitement.

❖ HEBERGEMENT

L'hébergement sera assuré au village de vacances de : La côte d'Emeraude Saint-Cast-le-Guildo
Rue de la Mare - 22380 SAINT-CAST-LE-GUILDON – Tél.02 96 41 87 28
Ce centre assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour les déjeuners.

<https://www.vvf.fr/villages-vacances/vacances-saint-cast-le-guildo-vvf-villages.html#village-pointsforts>

❖ COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 560 € par personne, prix ferme et définitif, en pension complète, L'hébergement en formule CONFORT à raison d'une personne par pièce avec salle d'eau et WC à partager

Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage fait en fin de séjour.

L'apéritif de bienvenue.

L'animation dont un groupe musical ou un spectacle en soirée.

Un repas terroir.

L'association Les Joyeux Godillots a été déclarée à la préfecture de la Gironde le 13 août 2010 sous le N° W335002028 Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67 La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

<u>Ce prix comprend :</u>	<u>Ne sont pas compris dans le prix :</u>
<p>La pension, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour (vin à table). L'accompagnement des randonnées par deux animateurs de l'association. L'animation dont un groupe musical ou un spectacle en soirée. L'apéritif de bienvenue. Un repas terroir. Draps et linge de toilette. Les taxes de séjour. L'assurance annulation et interruption du séjour souscrite auprès du centre d'hébergement.</p>	<p>La fourniture du pique-nique du 1^{er} jour. Les boissons consommées à l'hébergement et non comprises dans les repas. Les dépenses personnelles. Le coût du voyage aller-retour de saint-Magne à Saint Cast-Le-Guildo et des déplacements sur place basés sur le co-voiturage. Les assurances facultatives. D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué « compris ».</p>

❖ INSCRIPTIONS

Votre inscription sera définitive lorsque vous aurez renvoyé votre bulletin d'inscription signé, accompagné des chèques et de l'éventuel chèque du montant des primes d'assurance facultatives à l'ordre des Joyeux Godillots. Courrier à remettre lors des marches à Jean-Pierre FAVORY, Annette REYNOU, Marie-Thérèse DOMINIQUE ou bien à adresser à MT DOMINIQUE – 4 Le Vignoble – 33350 CASTILLON LA BATAILLE.

Inscription avant le 30/01/2024.

❖ PAIEMENT

En totalité, lors de l'inscription.

Par chèques à l'ordre de **Les Joyeux Godillots** :

- 1 chèque du montant de l'acompte 200 € (qui sera encaissé le 15/02/2024)
- 2 chèques du montant du solde 180 € (qui seront encaissés les 15/04/2024 et 15/06/2024).
- Primes d'assurance facultatives à l'inscription (chèque spécifique).

❖ ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances mis à votre disposition au moment de l'envoi du bulletin d'inscription. Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du club

<https://lesjoyeuxgodillots33.jimdofree.com/>

L'association Les Joyeux Godillots a été déclarée à la préfecture de la Gironde le 13 août 2010 sous le N° W335002028 Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67 La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

❖ DEPLACEMENTS

Les déplacements basés sur le co-voiturage ne sont pas gérés par le club.

Les participants peuvent se regrouper par affinité s'ils le souhaitent.

Ils devront s'organiser entre eux pour les horaires et le coût du co-voiturage.

La liste des participants sera communiquée à l'issue des inscriptions.

❖ CONDITIONS D'ANNULATION

Pas de pénalité jusqu'au 30 juin.

Selon les conditions de notre principal prestataire, la pénalité sera :

- Annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée : 10 %
- Annulation entre 30 et 8 jours avant la date d'arrivée : 50 %
- Annulation entre 7 jours et la date d'arrivée : 100 %

Nous contractons une assurance annulation et interruption de séjour avec Multirisques Assurinco (motif sérieux et/ou de santé).

❖ DIVERS

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Une réunion de préparation sera programmée en août.

Assurance R.C.P.

WTW France

Département Sport - Immeuble Quai 33

33/34 quai De Dion Bouton - CS70001 - 92814 Puteaux

Tél. : 09 72 72 01 19

ffrandonnee@grassavoye.com

Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:

GROUPAMA - Assurance-crédit & Caution

132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre

Tel 33(0)149313131

Contrat. n° 4000716162 /0

L'association Les Joyeux Godillots a été déclarée à la préfecture de la Gironde le 13 août 2010 sous le N° W335002028 Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67 La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



Les Joyeux Godillots
ST MAGNE de CASTILLON

Association Les Joyeux Godillots

6 Rue de l'Eglise

33 350 SAINT MAGNE de CASTILLON

<https://lesjoyeuxgodillots33.jimdofree.com/>



BULLETIN D'INSCRIPTION – SORTIE BRETAGNE - DU 01/09 AU 07/09/2024

N° fédéral du séjour : FR014403

Participants

Nom et prénom	N° de licence	Téléphone	Adresse mail

Paiement

Tarif unitaire	Nbre de participants	Montant	Nbre de chèques	N° des chèques émis
560 €				

Assurances facultatives : Chèques N° Godillots

établi à l'ordre des Joyeux

Personne à prévenir en cas de problème :

Nom.....Prénom.....tél.....
.....

Particularités : allergie(s) alimentaire(s) oui/non - si oui lesquelles ?

L'association Les Joyeux Godillots a été déclarée à la préfecture de la Gironde le 13 août 2010 sous le N° W335002028 Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67 La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance :

- Des conditions générales de vente (*Informations destinées aux voyageurs*) disponible **sur le site de l'association.**
- De la notice d'informations relatives à ce séjour, contenant les conditions générales et particulières de vente que je déclare accepter sans réserves, sauf exigences particulières ci-dessus exprimées.
- De la notice d'informations concernant les assurances individuelles facultatives proposées par Groupama (annulation-interruption de séjour/bagage/assistance rapatriement).

Je m'engage également à respecter les consignes des animateurs responsables de cette sortie, les mesures sanitaires en vigueur, et à posséder un équipement conforme à la liste qui m'a été communiquée

Le,
Signature.

Pour la sortie,
Le président – JP FAVORY

A remettre à : JP FAVORY ou Annette REYNOU ou MT DOMINIQUE avant le : 30/01/2024